

**ALERTE**

**34 fédérations et associations nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion membres de la Commission lutte contre la pauvreté de l'UNIOPSS et des collectifs inter-associatifs locaux présents dans 8 régions (Uriopss)**

Paris, le 18 avril 2023

## Communiqué de presse

### **France Travail : les associations de solidarité demandent un accompagnement effectif renforcé des personnes privées d'emploi**

Le collectif ALERTE participera demain au comité des parties prenantes de France Travail réuni par le ministre du Travail. France travail est un élément du programme d'Emmanuel Macron pour atteindre le plein-emploi.

Les associations de solidarité rappellent que toute politique volontariste visant au retour à l'emploi de personnes durablement éloignées nécessite un véritable accompagnement. **Les 18 expérimentations territoriales de France Travail doivent permettre de démontrer que l'accompagnement est plus efficace que la sanction**, grâce à des moyens humains supplémentaires en particulier au sein du service public de l'emploi, faute de quoi la logique « d'aller vers » risque d'être purement incantatoire.

A ce titre, les associations réitèrent trois revendications majeures pour le succès de France Travail :

1. Le gouvernement doit **attendre un bilan des expérimentations** - qui n'ont d'ailleurs toujours pas démarré - avant de présenter une loi de généralisation de principes qui devraient d'abord avoir démontré leur efficacité sur le terrain, en toute transparence ;
2. Le **droit à un revenu minimum garanti doit rester inconditionnel**. Toute suspension ou radiation du RSA doit être limitée aux situations de fraude délibérée ;
3. **Les heures d'accompagnement des allocataires de minima sociaux ne peuvent pas être de l'activité déguisée** mais bien des actions de reprise de confiance en soi pour lever les freins à la reprise d'emploi.

Plus généralement, les associations de solidarité rappellent leur attachement au droit d'obtenir un emploi pour toutes les personnes qui en sont privées. Car la privation durable d'emploi détruit économiquement, professionnellement, mais aussi socialement les personnes concernées comme leur entourage.

**Leur retour à l'emploi ne résultera pas simplement du plein-emploi éventuellement atteint, mais d'un effort d'accompagnement dans la durée** à la hauteur des difficultés multiples à résoudre pour que les personnes retrouvent leur pouvoir d'agir et de travailler. Cela seul répondra à leur souhait profond de contribuer à la société selon leurs talents.

#### Contacts presse :

Uniopss/ALERTE : Valérie Mercadal - 01 53 36 35 06 – [vmercadal@uniopss.asso.fr](mailto:vmercadal@uniopss.asso.fr)

Uniopss/ALERTE : Charlotte Penot – 01 53 36 35 09 – [cpenot@uniopss.asso.fr](mailto:cpenot@uniopss.asso.fr)